

Emese Egedi-Kovács

## La traduction française de la version grecque dite d'Iviron de *Barlaam et Joasaph*. À propos de l'édition critique en cours\*

Le codex d'Iviron N<sup>o</sup>. 463 est un manuscrit conservé au Mont Athos qui contient l'une des versions abrégées du texte grec du roman de *Barlaam et Joasaph*. Son caractère exceptionnel provient – outre les splendides miniatures qu'il renferme – du fait d'avoir ses marges entièrement remplies d'une ancienne traduction française restée, à l'exception de quelques fragments, largement inexplorée. La haute qualité de l'écriture française mérite d'être soulignée, et plus encore le fait qu'une traduction soit exécutée directement à côté de son original, ce dont on ne connaît, semble-t-il, aucun autre exemple dans la littérature byzantine. L'histoire de *Barlaam et Joasaph* provient très probablement d'un récit bouddhique écrit en sanskrit, et racontant la vie de Bodhisattwa. Par l'intermédiaire de l'arabe et du géorgien – il finit par parvenir sous une forme christianisée à Byzance où il est traduit en grec. Une vieille tradition attribue, certainement de façon erronée, la version christianisée à Jean Damascène (v. 676-749). Il est néanmoins certain que l'on doit la traduction grecque à un moine géorgien nommé Euthymius d'Athos<sup>1</sup>. À partir du XI<sup>e</sup> siècle des traductions latines en furent exécutées<sup>2</sup>, puis, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'histoire se répandit largement en Europe de l'Ouest (en ancien français il en existe de nombreuses versions<sup>3</sup>). Selon l'histoire de la version

\* Nos recherches sont soutenues par les projets OTKA PD 108622 et OTKA NN 104456.

<sup>1</sup> Sur l'auteur et l'origine de l'œuvre, voir VOLK, R. : *Die Schriften des Johannes von Damaskos*, VI/1, Walter de Gruyter, Berlin / New York, 2006, « Einleitung », *passim*.

<sup>2</sup> Voir PERI, H. : « La plus ancienne traduction latine du roman grec de *Barlaam et Josaphat* et son auteur », *Studi Mediolatini e Volgari* VI-VII (1959), p. 169-189; PEETERS, P. : « La première traduction latine de *Barlaam et Joasaph* et son original grec », *Analecta Bollandiana* XLIX (1931), p. 276-312.

<sup>3</sup> Voir entre autres *Barlaam und Josaphat*, Französisches Gedicht des dreizehnten Jahrhunderts

christianisée, Abenner, roi païen de l'Inde, persécute avec acharnement les disciples de la nouvelle Église, les chrétiens. Lors de la naissance de son fils, Joasaph, des astrologues prédisent qu'il se convertira au christianisme. Abenner décide alors de l'isoler en l'enfermant dans un palais, afin de le tenir à distance de tous les maux terrestres. Malgré toutes ces précautions, Joasaph rencontre l'ermite Barlaam qui le convertit au christianisme, et en dépit de la colère de son père, le jeune homme restera fidèle à sa décision. Abenner lui aussi finit par se convertir, puis transmet le pouvoir à son fils et devient ermite. Joasaph, après avoir converti son peuple, abdique lui-même pour rejoindre son maître, Barlaam, dans le désert.

Étant donné que le manuscrit du Mont Athos était (et est toujours) difficilement accessible, l'ancienne traduction française écrite sur ses marges – qui, soulignons-le, diffère complètement d'un point de vue philologique de toutes les autres versions françaises – a été jusqu'ici peu étudiée<sup>4</sup>. C'est cette lacune que nous nous proposons de combler en préparant l'édition critique du texte français que nous essayerons, autant que possible, de restituer et de compléter à l'aide du texte grec, ce qui nécessite évidemment de transcrire aussi ce dernier, tel qu'il se présente dans le codex d'Ivion, avec de nombreuses leçons différant de celles des versions éditées. Dans la présente étude, nous voudrions faire part d'ores et déjà de quelques résultats intéressants de nos recherches préparatoires à cette édition en cours. Par ailleurs, si l'étude de ce sujet nous semble particulièrement intéressante, c'est qu'elle semble confirmer dans une large mesure nos précédentes recherches, en particulier notre hypothèse selon laquelle il y aurait eu un contact direct entre les littératures grecque / byzantine et française à une époque relativement haute, à savoir

---

von Gui de Cambrai, ZOTENBERG, H. – MEYER, P. (eds), Stuttgart, 1864 ; Chardry : *Josaphaz*, In *Altfranzösische Bibliothek herausgegeben von W. FOERSTER*, Erster band, Heilbronn, 1879 ; SONET J. : *Le roman de Barlaam et Josaphat*, Tome II, La version anonyme française, Première partie : Texte critique, Namur / Paris, 1950 ; SONET, J. : *Le roman de Barlaam et Josaphat*, Tome II, La version anonyme française, Deuxième partie : Études critiques et mise en prose, Namur / Paris, 1950 ; *L'histoire de Barlaam et Josaphat. Version champenoise d'après le ms. Reg. lat. 660 de la Bibliothèque Apostolique Vaticane*, éditée avec une introduction par L. R. MILLS, Genève, Librairie Droz, 1973.

<sup>4</sup> Nous tenons à présenter nos remerciements les plus chaleureux au Professeur Peter Schreiner pour avoir attiré notre attention sur ce document, et pour nous avoir fourni une copie des microfilms du manuscrit, ce qui nous a permis d'examiner de plus près la version française. Sur la rencontre de l'Est et de l'Ouest dans les manuscrits, notamment dans celui d'Ivion No. 463, voir SCHREINER, P. : « Die Begegnung von Orient und Okzident in der Schrift », In *Byzanz und das Abendland: Begegnungen zwischen Ost und West*, JUHÁSZ, E. (éd.), Eötvös-József-Collegium ELTE, Budapest, 2013, p. 11–41.

dès le XII<sup>e</sup> siècle, exactement au moment où le roman français connaissait ses débuts<sup>5</sup>.

Bien qu'une nouvelle édition de la version grecque du roman *Barlaam et Joasaph* ait été publiée il y a peu de temps, en 2009, par Robert Volk<sup>6</sup> (édition monumentale d'ailleurs, avec deux volumes contenant une introduction remarquablement détaillée et un appareil critique établi avec une grande minutie), la transcription et l'édition éventuelle du texte grec présent dans le codex d'Iviron N° 463 ne nous semblent pas un travail inutile. En effet, le manuscrit d'Iviron ne figure pas parmi les textes pris en considérations par l'apparat critique de l'édition de R. Volk. Or, toute variante – omission, ajout ou leçon différente – aussi petite soit-elle, s'avère décisive si l'on veut déchiffrer le mieux possible le texte français. Sur le *stemma* établi par R. Volk, le codex d'Iviron N° 463 appartient à la famille *e*, celle qui rassemble les manuscrits contenant une version abrégée du roman de *Barlaam et Joasaph*. Parmi ces manuscrits, seules les leçons de X, Y et Z sont indiquées dans l'apparat critique, alors que celle du manuscrit d'Iviron s'en écarte sur certains points. À tel point que sur le *stemma* celui-ci représente une branche tout à fait indépendante. Le manuscrit, en possession du monastère d'Iviron sur le Mont Athos, comporte 135 feuillets de parchemin de 23 sur 17 cm, rédigés sur une seule colonne, et ornés de 80 enluminures magnifiquement élaborées (dont l'une, celle qui figurait au verso du feuillet 126, est – de manière fort regrettable – totalement effacée<sup>7</sup>). Il faut souligner qu'alors que, dans le texte original, aucune légende ne s'ajoute aux miniatures, dans la version française, en revanche, les phrases écrites en lettres grasses et à l'encre rouge – dont on ne trouve aucun équivalent dans le texte grec – semblent apparemment remplir cette fonction. En voici quelques exemples :

Si cum li filz del roi Ioasaf fu nés e de la profecie de l'astronome (fol. 8v)  
Deus ermites qui fu[ren]t martir (fol. 11v)

<sup>5</sup> EGEDI-KOVÁCS, E. : *La « morte vivante » dans le récit français et occitan du Moyen Âge*, ELTE Eötvös Kiadó, Tálentum sorozat, Budapest, 2012 ([http://www.eltereader.hu/media/2013/04/03\\_Egedi\\_opt.pdf](http://www.eltereader.hu/media/2013/04/03_Egedi_opt.pdf)).

<sup>6</sup> VOLK (n. 1) VI/1-2.

<sup>7</sup> Cette miniature devait représenter la scène de l'accueil de Joasaph par un ermite, telle qu'elle apparaît peut-être dans un autre manuscrit (Paris, Bibliothèque nationale de France, Ancien fonds grec 1128, fol. 189v). Nous nous demandons si cet accueil n'était pas trop « chaleureux », du moins au goût de celui qui effaça la miniature. Le texte semble d'ailleurs équivoque sur plusieurs points, et la trame elle-même montre une parenté étroite avec les romans d'amour grecs. Voir JOUANNO, C. : « *Barlaam et Joasaph* : Une aventure spirituelle en forme de roman d'amour », *Pris-Ma* (Recherches sur la littérature d'imagination au Moyen Âge) XVI/1, N° 31, Janvier-Juin, E.R.L.I.M.A., Université de Poitiers, 2000, p. 61-76.

Cum il rencontre le mesiau e l'avogle (fol. 14v)

Coment Bar[laam] doctrina Ioasaf [sent]ant sun trespas[emen]t e li dist  
qu'il le me[s]ist en terre (fol. 128v)

Co[men]t il li dona sa [...] e sa beneiçun [pu]is rendi l'ar[me. E] coment  
Ioasaf [le pl]ora e enterra (fol. 132v)

Dans son état actuel, le manuscrit est malheureusement incomplet, il lui manque plusieurs feuillets. Toutefois, ceux-ci étaient sans doute encore là à l'époque où la traduction française fut exécutée. Cela est manifeste au verso du feuillet 10, par exemple, sur lequel le texte français cite quelques lignes du texte grec actuellement perdu :

(...) je ne devenirai chretien e que guahanerai ie en ma roiauté ces autres  
ioies e es delices del siecle. Avuec les bones e[...] que j'ai dechacés avuec caus  
me voil ie metre. Que vos senble de ce e que m'en conseil[les... (fol. 10v)

[ἐἰ μὴ Χριστιανός τε γένωμαι καὶ - χαίρειν εἰπὼν τῇ δόξῃ τῆς ἑμῆς βασιλείας  
καὶ τοῖς λοιποῖς ἡδέοις καὶ τερπνοῖς τοῦ βίου - τοὺς ἀσκητὰς ἐκεῖνους (...)  
οὓς ἀδίκως ἀπήλασα, ἐκείνοις ἑαυτὸν ἐγκαταμίξω. Πρὸς ταῦτα τί φῆς  
αὐτὸς καὶ ὅποιαν δίδως βουλήν]<sup>8</sup>

Il est également intéressant de noter qu'entre les feuillets 26 et 27, une grosse partie du texte manque, ce qui n'est certainement pas l'effet du pur hasard. Les feuillets perdus devaient en fait contenir une partie importante, sans doute tout le chapitre qui racontait justement l'histoire de Jésus-Christ. Hormis les pertes de feuillets, on peut constater une interversion dans l'ordre de certains feuillets. En ce qui concerne le texte grec, quelques divergences s'y manifestent par rapport aux autres manuscrits, avant tout au niveau de l'orthographe<sup>9</sup>. Quant aux abréviations, le copiste s'en sert du système usuel<sup>10</sup>.

<sup>8</sup> *Historia animae utilis de Barlaam et Ioasaph*, 4, 46-50, VOLK (n. 1) VI/2, 31-32.

<sup>9</sup> 1. Graphie ο pour ω / ω pour ο : ιεροσύνης (ιερωσύνης), τετελειομένος (τετελειωμένος), δωρυφορίας (δορυφορίας), ἀποζώντων (ἀποζόντων), βιωτήν (βιοτήν), μονότατον (μονώτατον); 2. η pour ι : καταχρήσας (καταχρίσας), ἐνεφάνησεν (ἐνεφάνισεν); 3. orthographe divergente qui semble parfois fautive : χρυσοκλήτου (χρυσοκολλήτου), καταχριωμένους (κατωχριωμένους), οὔτως (οὔτω), διορίζοντα (διωρίζοντο), ἐπαναστραφθέντα (ἐπαναστραφέντα), ἐπάναγοντα (ἀπάγοντα), γενομένος (γενομένης); 4. l'usage abusif de ν mobile : προσεκύνησεν καὶ ἀναστάς; ἔπνευσεν δυσωδία; Εἶπεν δὲ πρὸς; ὑποστάσσειν δοξαζόμενον; ἔστιν καὶ; 5. répétition due à l'inattention : fol. 23r : πόσου δὲ ταῦτα πόσου δὲ; fol 26r : ἐκόλασαν καὶ τοὺς Ἰσραηλίτας - οὕτω γὰρ ὁ λαὸς ἐκεῖνος ἐκέκλητο - διὰ ξηρᾶς τὴν Ἐρυθρὰν θάλασσαν διήγαγον. Τὸν δὲ Φαραὼ καὶ τοὺς Αἰγυπτίους κατ' ἴχνος ἐκόλασαν; 6. ajout de mots, différentes leçons par rapport aux autres manuscrits : fol. 25r : σὺν γυναικί; fol. 14v : βίον (pour αἰῶνα); fol. 25r : κατώκησεν (pour κατέστησεν); fol. 26r : τὸν Ἰσραήλ (pour τὸν λαόν).

<sup>10</sup> 1. Abréviation des terminaisons : ἐκεῖν(ος), μόν(ας), οὐδεν(ός), ἀπαγαγ(εῖν), καθείρξε(ως) ;

Pour ce qui est du texte français écrit directement à côté du grec, c'est Paul Meyer qui fut le premier et – semble-t-il – le seul à l'avoir jusqu'à présent examiné sinon entièrement du moins dans une toute petite partie. Car à l'époque, l'éminent savant n'avait sous les yeux que quelques photos (faites par l'historien d'art, Pierre Sevastianoff) des feuillets ou de parties de feuillets, et uniquement de ceux sur lesquels se trouvaient des miniatures<sup>11</sup>. En 1866, P. Meyer dut donc se contenter de publier seulement quelques fragments du texte français, 19 pages sur 270, avec « tant de lacunes et d'incertitudes » comme il le reconnut lui-même. D'après les fragments transcrits, P. Meyer data la traduction du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Selon lui, elle devrait avoir été exécutée par « quelqu'un de ceux qui accompagnèrent Boniface II, marquis de Montferrat dans la Grèce et à Salonique ». La documentation sur le texte français est minime<sup>12</sup>, et il faut également souligner que les versions françaises qui existent à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, et dont la base philologique a été déjà largement explorée, n'ont aucune relation avec le texte du manuscrit d'Ivion. Les marges du codex sont remplies par la version française de la première jusqu'à la dernière page, il s'agit donc de 270 (!) pages d'un texte en ancien français totalement inédit. L'écriture est régulière et soignée : c'est une graphie claire, et relativement uniforme, exécutée par une seule main, sans doute celle du traducteur lui-même. Il s'agirait par conséquent d'un texte autographe, ce qui rend ce document encore plus précieux. Malheureusement, le manuscrit a subi de graves mutilations : le rognage a ainsi enlevé parfois une ou deux lignes sur les marges supérieures et inférieures ; sur les marges latérales, le plus souvent ce sont deux ou trois lettres qui semblent avoir été perdues. Cependant, il faut signaler que les marges supérieures ne comprenaient certainement pas toujours deux lignes de traduction : aux folios 13 et 14 par exemple, on peut affirmer en toute certitude qu'elle n'en contenait qu'une seule :

---

2. abréviation des mots fréquents ou des noms sacrés : φ(ησί), θ(εός) / θ(εο)ῦ, ἄν(θρωπ)ός / ἄ(νθ)ρ(ωπ)ός / ἄν(θρωπ)ον / ἄν(θρώπ)οις / φιλαν(θρωπ)ίαν / ἄν(θρώπ)ινα, π(ατ)ήρ / π(ατ)ρ(ό)ς / π(ατ)ρί, ὑ(ός), κ(ύριος), σ(ωτή)ριος / σ(ωτη)ρίας, πν(εῦμ)α / πν(εῦματ)ι / πν(ευματ)ικῆς, οὐ(ρα)νόν etc.

<sup>11</sup> MEYER, P. : « Fragments d'une ancienne traduction française de *Barlaam et Joasaph* faite sur le texte grec au commencement du treizième siècle, *Bibliothèque de l'École des chartes*, vingt-septième année, tome deuxième, Librairie A. Franck, Paris, 1866, p. 313-335.

<sup>12</sup> SONET, J. : *La légende des saints Barlaam et Josaphat dans les littératures romanes médiévales, étude bibliographique et critique*, Université de Louvain, 1934-1935 ; SONET, J. : *Le roman de Barlaam et Josaphat : Recherches sur la tradition manuscrite latine et française*, Louvain, 1949.

(...) e de la grace del seint esprit e co- (fol. 13v)  
 mença a uvrir ses oilz a entendement de bien e de sa sauveté (...) (fol. 14r)

Quant à la question de la provenance et de la datation du manuscrit d'Iviron, des recherches récentes<sup>13</sup> ont prouvé qu'il fut très probablement rédigé dans le monastère de Lophadion à Constantinople et non dans celui d'Iviron où il est actuellement conservé, et ce à une époque beaucoup plus ancienne qu'on le supposait, à savoir la fin du XI<sup>e</sup> siècle (v. 1075)<sup>14</sup>. À cet endroit qu'il aurait été conservé à l'époque de l'Empire latin et, selon K. Weitzmann, c'est pendant cette période, après la IV<sup>e</sup> croisade, que ses marges furent chargées d'une traduction française<sup>15</sup>. Par la suite, peut-être du fait de la reconquête inattendue de la ville en 1261, le manuscrit ne parvint jamais dans un pays francophone et resta au monastère de Lophadion après la restauration de l'Empire byzantin et la fuite des Latins (qui n'eurent vraisemblablement pas le temps de l'emporter avec eux). Plus tard, sans que l'on puisse savoir à quelle date exactement, il fut porté au monastère d'Iviron<sup>16</sup>. Quant à la version française, P. Meyer supposa, comme nous l'avons indiqué plus haut, qu'elle avait été rédigée au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle : « c'est la date qu'indique l'écriture, et la langue, un français excellent, n'y contredit point »<sup>17</sup> affirma-t-il. Or, à notre avis, rien n'empêche de supposer qu'elle soit plus ancienne, remontant peut-être au début du XII<sup>e</sup> siècle voire à la fin du XI<sup>e</sup>. En réalité, on connaît peu de chose sur la graphie de cette période, « les textes rédigés à cette époque ne nous étant parvenus que dans des copies très postérieures »<sup>18</sup>. Toutefois, les éléments caractérisant la graphie des chansons de geste et des autres textes du XII<sup>e</sup> siècle qui nous sont parvenus, tels qu'ils ont été rassemblés par Charles

<sup>13</sup> D'AIUTO, F. : « Su alcuni copisti di codici miniati mediobizantini », *Byzantion* 67 (1997), p. 5-59.

<sup>14</sup> Notons qu'en 1886, déjà, P. Meyer, émit la même hypothèse et data le manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle : « Du onzième siècle, selon M. Miller, à qui j'ai montré ces épreuves photographiques, et qui d'ailleurs avait vu le ms. à son dernier voyage en Orient », MEYER (n. 9) 313.

<sup>15</sup> WEITZMANN, K. : *Aus den Bibliotheken des Athos*, Hamburg, 1963, p. 105-107, cité par VOLK (n. 1) VI/1, 271-272.

<sup>16</sup> Selon une autre théorie, qui – toute séduisante qu'elle soit – semble peu probable, le codex aurait été préparé dans le monastère d'Iviron à l'époque (au XIII<sup>e</sup> siècle) où celui-ci passa provisoirement sous l'autorité de la papauté (PÉREZ, M. : « Apuntes sobre la historia del texto bizantino de la *Historia edificante de Barlaam y Josafat* », *Erytheia* 17 [1996], p. 176-177.)

<sup>17</sup> MEYER (n. 9) 316.

<sup>18</sup> BEAULIEUX, CH. : *Histoire de l'orthographe française*, Tome premier, « Formation de l'orthographe des origines au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle », Paris, 1927, p. 42.

Beaulieux dans son ouvrage sur l'histoire de l'orthographe française<sup>19</sup>, semblent bien apparaître dans le texte français du manuscrit d'Ivion alors que ceux propres aux textes écrits à partir du XIII<sup>e</sup> en semblent complètement absents. À ce stade préparatoire, il serait évidemment trop tôt pour formuler une conclusion définitive sur la graphie et le langage. Nous nous contentons donc ici d'en dégager quelques traits marquants. L'orthographe semble nette et assez systématique, basée sur la phonétique<sup>20</sup>. Nous n'y décelons ni un nombre excessif de caractères, ni de références artificielles à la graphie latine<sup>21</sup>. Citons à titre d'exemple le mot « marguerite » ('perle'), qui apparaît dans notre texte sous la forme *margerite*, au lieu de *margerie*, la forme populaire (v. 1130) qui a été éliminée par la forme savante *margarite* (fin XII<sup>e</sup> s.)<sup>22</sup>. Le traducteur écrit donc ce mot avec *t*, sans doute à cause de la leçon grecque (μαργαρίτας), en restant indifférent à toute considération étymologique ou savante qui aurait suggéré le remplacement du graphème *e* par *a*<sup>23</sup>. Notons en même temps l'apparition du mot « basilic » ('serpent venimeux') sous la forme purement latine (*basiliscum*), dont une forme francisée est pourtant attestée à partir du premier quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>.

La voyelle [u] se note systématiquement par le monographe *o* (*norri*, *morir*, *trover*, *doze*, *doce* etc.) et nous ne remarquons pas l'apparition du digraphe *ou*, commençant à le concurrencer dès le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. On note la diphtongue *ue* – ayant succédé à *uo*, issue d'« ò » libre<sup>26</sup> – dans les mots *cuer* et *puet*, mais notons *pope* (et non *pueple*). Les imparfaits sont en *oi* (*estoit* / *estoient*, *tenoit*,

<sup>19</sup> BEAULIEUX (n. 16) 42-86.

<sup>20</sup> « La morphologie n'influence donc pas la graphie. Aussi bien, les mots sont encore les aboutissants directs des formes latines, et la graphie n'a d'autre souci que de représenter fidèlement la prononciation », BEAULIEUX (n. 16) 45.

<sup>21</sup> En revanche, dans les textes écrits du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, une préoccupation étymologique exagérée est manifeste (p. ex. : *escript*, *obvier*, *faict*, *point* etc.), ce qui aboutit parfois à des orthographes faisant références à des étymologies erronées (p. ex. : *scavoir*, sur SCÏRE, pour \*SAPÈRE). ALLIÈRES, J. : *La formation de la langue française*, Presses Universitaires de France, Paris, 1982, p. 46 ; BEAULIEUX (n. 16) 177.

<sup>22</sup> *Dictionnaire historique de la langue française*, Sous la direction d'A. REY, Le Robert (Nouvelle édition), tome 2, 2012, s.v. 'marguerite'.

<sup>23</sup> Le mot apparaît sous cette même forme (*margerite*) dans *Aucassin et Nicolette* (fin XII<sup>e</sup> s.), mais au sens de 'fleur'.

<sup>24</sup> *basilisc* (v. 1120), REY (n. 20) tome 1, s.v. 'basilic'.

<sup>25</sup> BURIDANT, C. : *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Sedes, 2000, p. 38 ; ALLIÈRES (n. 19) 45.

<sup>26</sup> BEAULIEUX (n. 16) 62.

avoit, disoit, pensoit, trovoit, devoit, voloit etc.). Ce type d'imparfait, à élément thématique en *oi* (aux personnes 1, 2, 3 et 6), est attesté dès le début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. *C* s'emploie pour noter [ts]/[s] non seulement devant *e, i* (*cent, tristece, cercle, celeste*), mais aussi devant *a, o, u* (*caus, comenca, enbracoit, chacoient, beneicum, recut*). La combinaison *sc* – dont les scribes se servaient à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup> – pour indiquer le son [s], semble complètement absente. Ainsi trouve-t-on *leece, tristece, proece, parfundece* (et non *leesce, tristesse* etc.). L'auteur semble ne pas se servir du graphème *k* et use de *qu* pour *que, qui, quand*. En ce qui concerne l'*y*, celui-ci semble s'en servir uniquement pour remplacer les mots d'origine étrangère (*hydeuse, ydre, ydole, ymne, Ynde*). Sa bonne connaissance du grec est évidente, ce qui explique pourquoi il n'abuse nullement de ce type de graphie, comme c'était le cas pour certains copistes au XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle : « il suffisait qu'un nom propre renfermant un *i* eût une physionomie étrangère pour qu'on l'affublât d'un *y* »<sup>29</sup>. Toutefois, notons que « l'usage de ce caractère » restait jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle « fort restreint ». Au XIII<sup>e</sup>, en revanche, « les copistes de chartes cherchèrent à tirer un meilleur parti de cette lettre (...). Aussi l'utilisèrent-ils (...) comme *litera legibilior* en place d'*i* voyelle »<sup>30</sup>. Or, ce phénomène paraît totalement absent dans notre *corpus*. L'*x* qui vaut *-us* n'est pas très fréquent dans notre texte. Si l'on a *espirituex* et *quex*, on trouve constamment *Deu* et non *Dex*. L'adjectif « chrétien » et ses dérivés sont à chaque fois abrégés par la graphie *xp* (les lettres grecques *chi* et *rho*) surmontée d'un tilde (*xpien* pour *chrétien* ; *xpiens* pour *chrétiens* ; *xpiente* pour *chrétienté*). Cependant, le nom de Christ apparaît constamment sans abréviation (*Iesu Crist*). Si ce type d'abréviation (*xp*) était tout-à-fait habituel dans les manuscrits latins (*xps* pour *Christus*), il ne nous semble pas qu'il en ait été de même pour les manuscrits en ancien français. Notons enfin deux traces d'archaïsme : la graphie *a* qui note un [e] final atone (*faca* 'face'), et une forme verbale en *-re* (*porer*)<sup>31</sup>, résidu du plus-que-parfait latin, qu'on trouve dans les plus anciens textes<sup>32</sup>.

<sup>27</sup> « A P. 1, 2, 3, 6, /ej/ graphié *ei* passe à /oj/ graphié *oi* dès le début du XII<sup>e</sup> siècle. » *Manuel du français du moyen âge*, 3. *Systèmes morphologiques de l'ancien français*, A. le verbe, Sous la direction d'Y. LEFÈVRE, Sobodi, Bordeaux, 1983, p. 128.

<sup>28</sup> BEAULIEUX (n. 16) 179.

<sup>29</sup> BEAULIEUX (n. 16) 51.

<sup>30</sup> BEAULIEUX (n. 16) 163.

<sup>31</sup> « Dans la langue des troubadours, il est surtout employé dans des contextes hypothétiques, alors qu'en français il semble déjà obsolète vers l'époque de *Roland* (...) », BURIDANT (n. 23) 252.

<sup>32</sup> « La graphie des premiers textes français, Serments de Strasbourg et Eulalie », BEAULIEUX (n. 16) 37.



Tout bien considéré, le début du XIII<sup>e</sup> siècle, que P. Meyer avança pour la datation de la version française du codex d'Iviron, nous semble plutôt un *terminus ante quem*. D'ailleurs, du point de vue des faits historiques, rien n'empêche de supposer qu'il ait pu y avoir à Constantinople – dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle – un franc capable de traduire tout un texte écrit en grec. Outre le fait que la présence française s'accrut sans doute considérablement lors des deux premières croisades, il faut souligner que la première traduction latine du roman grec de *Barlaam et Joasaph*, exécutée vers 1048, est justement due – selon toute apparence – à un français vivant depuis longtemps à Constantinople<sup>33</sup>.

En ce qui concerne la langue dans laquelle est rédigée la version française, c'est le francien – la koïné littéraire de l'époque – qui en constitue la base, à laquelle quelques phénomènes dialectaux viennent se superposer :

1. Réduction de la diphtongue *ue* (issu de O ouvert) à *o* (p. ex. : *pople*). « Le fait est attesté en anglo-normand, dès le début du XII<sup>e</sup> siècle. La même réduction peut avoir lieu aussi dans le Nord-Est (picard, wallon) et le résultat est écrit *u* ou *o* : cette réduction s'observe dès le XII<sup>e</sup> siècle (...) »<sup>34</sup>
2. Fermeture en *i* de *e*, *ei*, *oi* atones devant une consonne anciennement palatalisée (p. ex. : *signor*, *conisance*, *reconisance*, *orisun*), qui est un trait picard<sup>35</sup>.
3. Non-palatalisation ou dépalatalisation de L mouillé (p. ex. : *consel*, *traval*, *mervelle*, *vellars*) qu'on remarque en normand, en picard, en tournaisien, dans le nord de la Champagne et en anglo-normand<sup>36</sup>.
4. La triphthongue *ieu* (toutes origines) est représentée par *iu* (p. ex. : *liu*), trait qui est propre au picard.
5. L'usage de *-es* à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel, au lieu de *-ez* (p. ex. : *vos porres*, *vos receves*), dont les copistes picards usent couramment, en dépit d'une confusion de lecture possible<sup>37</sup>.
6. L'orthographe du mot *austronomien* que nous rencontrons dans notre *corpus* écrit systématiquement avec le digraphe *au* nous semble un phénomène assez curieux. S'agirait-il de « la tendance inverse, celle qui

<sup>33</sup> PERI (n. 2) 178.

<sup>34</sup> CHAURAND, J. : *Introduction à la dialectologie française*, Bordas, Paris, 1972, p. 63.

<sup>35</sup> ZINK, G. : *L'ancien français (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1987, p. 28.

<sup>36</sup> CHAURAND (n. 32) 93.

<sup>37</sup> CHAURAND (n. 32) 115.

porte A à se vélariser et donc à tendre vers O qui s'observe en anglo-normand, ainsi que dans le Nord-Est et surtout l'Est devant le groupe BL maintenu (p. ex. : *tauble* pour *table*, *Psautier lorrain*) »<sup>38</sup> ? Si c'est le cas, ce serait plutôt un trait anglo-normand, car nous trouvons dans notre texte *table* et non *tauble*.

7. O nasalisé est écrit *u* (*religiun, barun, sun, cunta, charungne*). Ce trait est observé dans le Nord et le Nord-Est (picard, champenois) aussi bien que dans l'Ouest (normand, anglo-normand)<sup>39</sup>.

Il semblerait donc que les traits picards et normands l'emportent en nombre, surtout peut-être les traits picards. Pourtant, ajoutons que de nombreux traits marquants qui caractérisent la graphie picarde<sup>40</sup> n'y apparaissent nullement. En comparant notre texte par exemple avec celui du manuscrit A (Paris, BNF, fr. 375) du roman de *Floire et Blanchefleur*, dans lequel « la plupart des traits dialectaux et des pratiques graphiques en usage dans les ateliers picards du XIII<sup>e</sup> siècle sont présents »<sup>41</sup>, nous pouvons constater les différences suivantes :

1. Absence du graphème *k* qui concurrence le signe polyvalent *c* ou le digraphe *qu* ;
2. Aucun exemple pour la graphie *ch* qui note une chuintante en picard, issue de la palatalisation de *c* latin devant *e, i, yod* ;
3. Aucun exemple pour la graphie *w*, pour une occlusive /g/ ;
4. Aucun exemple pour le maintien des occlusives palatovélaires notées *c, k, g* devant /a/ latin ou germanique et devant /e/, /i/ germaniques (*cose, gambe* etc.) ;
5. L'article féminin au CSsg. est toujours *la* (p. ex. : *la vie*) et non *le* (ou *li*) comme ce serait en picard.

<sup>38</sup> CHAURAND (n. 32) 53.

<sup>39</sup> « (...) O nasalisé est souvent écrit *u, ou* dans le Nord et le Nord-Est (picard, champenois) aussi bien que dans l'Ouest (normand, anglo-normand) : *u, ou* + nasale représentent alors soit [ō], soit [ū] provenant de [o] fermé en [u] à l'époque de la nasalisation (XII<sup>e</sup> siècle). Dans la *Chanson de Roland* (manuscrit d'Oxford), on remarquera sans peine les formes *felun, esperuns, Carlun* (laisse CXIV) (...) », CHAURAND (n. 32) 78.

<sup>40</sup> Sur la graphie picarde, voir GOSSEN, CH. TH. : *Grammaire de l'ancien picard*, Éditions Klincksieck, Paris, 1970.

<sup>41</sup> Robert D'Orbigny : *Le conte de Floire et Blanchefleur*, Publié, traduit, présenté et annoté par J.-L. LECLANCHE, Honoré Champion, Paris, 2003, p. IX-XI.

Ajoutons d'ailleurs, que les dialectes ne furent formés qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, ce qui suggère peut-être également une datation haute pour notre texte. Comme nous l'avons souligné plus haut, le texte français du manuscrit d'Ivion diffère du point de vue philologique de toutes les versions françaises connues. Alors que ces dernières adaptent ou remanient très probablement l'une des traductions latines, le texte français du codex d'Ivion suit fidèlement son original grec. À titre d'exemple, nous pouvons citer le texte du recto du feuillet 5. Ici, dans le grec, on lit : « τῆς Ἑλληνικῆς ὑπάρχων μοίρας », ce qui signifie « assujetti à la partie grecque / aux coutumes grecques », c'est-à-dire qu'« il menait (à savoir le roi Abenner) une vie païenne ». Dans les adaptations françaises on trouve tout simplement à chaque fois le terme « païen »<sup>42</sup>, tandis que la traduction du codex d'Ivion cite cette expression mot-à-mot : « a la partie des eleins ». Le mot grec μοίρας (μοῖρα, -ας 'part', 'portion') est donc traduit, de façon très précise, par le substantif « partie ». Ce qui est encore plus intéressant, c'est de constater l'apparition du mot « eleins » qui serait évidemment une forme francisée de « Ἑλληνικῆς ». Cependant, ce terme ne figure dans aucun autre texte en ancien français. Si certains dérivés existent certes aujourd'hui dans la langue française (hellène < *Hellên*, *Hellênos*, 1681 ; hellénique < *hellênikos*, 1712), ceux-ci n'y sont entrés – selon le dictionnaire étymologique<sup>43</sup> – qu'après 1681. Que la traduction française ait été basée sur la version grecque, et justement sur celle que le codex d'Ivion présente, cela ne fait donc aucun doute. En voici une autre trace manifeste : au recto du feuillet 26 on lit : διαγαγὼν τὸν Ἰσραήλ ἐν τῇ ἐρήμῳ « 'menant Israël au désert' ». Selon l'apparat critique de l'édition de R. Volk, cette leçon ne figure dans aucun autre manuscrit, partout on a « τὸν λαὸν ». Or, la traduction française cite exactement la version du codex d'Ivion : « enmena caus d'Irrael el desert » (« emmena ceux d'Israël au désert »). Il est intéressant de noter dans le texte français le mot Israël écrit avec deux *r*. Ce type de graphie qui n'apparaît nulle part ailleurs, refléterait-elle la prononciation du traducteur lui-même ? Il faut souligner en effet que ce mot figure dans le texte grec sous forme abrégée (ιήλ).

L'importance de la mise à jour de ce nouveau *corpus* nous semble immense. Non seulement parce qu'il pourra constituer un nouveau témoignage sur l'ancien français, d'une longueur remarquable d'ailleurs (il s'agit d'une trois

<sup>42</sup> Version dite « Champenoise » : « il estoit païens » (MILLS [n. 3], p. 29) ; Version dite « Anonyme » : « De nostre foi ne savoit rien / Ainz menoit vie de païen. », v. 117-118 (SONET [n. 3] Tome II, Première partie, 8) ; Version dite « Anonyme », prose : « De no foi ne savoit riens, ains vivoit selonc la foi des païens » (SONET [n. 3] Tome II, Deuxième partie, 492).

<sup>43</sup> REY (n. 20) tome 2, s.v. 'hellène', 'hellénique'.

centaines de pages !), mais aussi parce qu'on peut espérer en retirer plusieurs résultats intéressants du point de vue littéraire et philologique. L'examen de cette ancienne traduction française, sa mise en parallèle avec l'original grec pourrait en effet ouvrir de toutes nouvelles perspectives pour la recherche, car ce serait la première fois qu'il nous serait possible d'analyser avec son équivalent grec un texte français, d'une époque relativement haute, et d'un genre voisin du genre romanesque, ce qui devrait permettre de faire plusieurs découvertes en philologie. L'étude de ce manuscrit est également susceptible de fournir de nouveaux éléments aux recherches littéraires concernant les romans français de la même époque, ainsi que les débuts du roman courtois.